

Signé le 13 septembre 1993,

l'accord israélo-palestinien de Gaza-Jéricho, a mis un terme, peut-être définitif, aux formes de confrontation traditionnelle entre Israël et les pays arabes ; pour Mohamed Sid Ahmed, Joseph Samaha, Mahmoud Abdel Fadil, Clovis Maqsoûd, Lotfi al Khouly, Mohamed Hasanein Haykal cet antagonisme reposait sur deux projets historiques qui s'excluaient mutuellement : le sionisme et le nationalisme arabe.

Pour Lotfi al Khouly, c'est la défaite de chacun de ces deux projets qui a permis la signature de l'accord. Selon lui, les événements qui ont émaillé le conflit israélo-arabe ont contribué à discréditer la structure idéologique et politique du projet sioniste et celle du projet nationaliste arabe.

Ce dossier présente les points de vue de six intellectuels arabes (égyptiens et libanais) qui se sont exprimés dans la presse de leurs pays au lendemain de la signature de l'accord de Gaza-Jéricho. Leurs propos ont été réunis dans un ouvrage collectif paru à Beyrouth en mars 1994 (Accord Gaza-Jéricho : les défis, les risques et les conséquences, lecture choisie de plusieurs contributions, préparée et présentée par Mahmoud Abdel Fadil, éditions Dar al Talia, Beyrouth, mars 1994). Fayza El Qasem a traduit ces textes et les a résumés pour Méditerranéennes. Mohamed Sid Ahmed est analyste politique, écrivain et auteur d'essais politiques, rédacteur au Centre d'Etudes Stratégiques d'Al Ahram ; Joseph Samaha est journaliste, auteur d'essais politiques ; Mahmoud Abdel Fadil est économiste, professeur d'économie politique à l'université du Caire ; Clovis Maqsoûd est directeur du Centre d'Etudes sur les pays du Sud à l'université de Washington et ancien délégué de la ligue arabe aux Nations-Unies ; Lotfi al Khouly est membre éminent du Parti du Rassemblement Progressiste égyptien, écrivain et journaliste à Al Ahram ; Mohamed Hassanein Haykal est l'ancien conseiller et confident de Nasser, écrivain et journaliste à Al Ahram.

Les deux projets ont échoué, chacun de leur côté, à inscrire dans les faits leurs ambitions. Ainsi le projet sioniste a échoué à faire d'Israël la patrie des juifs du monde entier. De plus, en dépit de sa supériorité militaire, l'existence de l'Etat d'Israël a toujours été menacée par les contre-attaques palestiniennes ou arabes.

Le projet nationaliste arabe, pour sa part, n'est pas parvenu à effacer les liens de dépendance des pays arabes avec l'Occident et à s'affranchir du néo-impérialisme. Quant à l'union totale ou partielle entre les pays arabes, elle est restée une vaine espérance.

Hassanein Haykal voit également à l'origine de la gestation de l'accord israélo-arabe non seulement la régression du projet nationaliste arabe, mais aussi l'émergence du courant islamique.

C'est donc bien le discrédit et l'échec des deux projets qui ont permis la signature de l'accord israélo-arabe et avant toute chose, « la reconnaissance mutuelle » des deux parties.

« Car, en réalité, précise Mohamed Sid Ahmed, ce sont deux accords qui ont été signés : la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP et la Déclaration de principes qui comprend l'accord Gaza-Jéricho ». La question importante à ses yeux étant de savoir si les engagements prévus en vertu du second accord, répondent aux exigences de « la reconnaissance mutuelle ».

La reconnaissance d'une entité palestinienne propre : les limites

Pour Mohamed Sid Ahmed, le principe de la reconnaissance mutuelle implique une symétrie entre deux entités bien définies. Or cette symétrie est loin d'être réelle ; dès lors, l'application du principe de reconnaissance mutuelle est remise en cause...

En effet, de quoi est composée l'entité palestinienne, s'interroge Mohamed Sid Ahmed ? Les Israéliens parlent toujours de « territoires » à propos de Gaza-Jéricho et non de « territoires occupés » sans statut propre. Par ailleurs ils ne font pas mention des réfugiés de 1948, alors que la reconnaissance de l'OLP impliquerait aussi celle du peuple palestinien dans son ensemble et non des seuls habitants de Gaza-Jéricho.

Dans le même sens, Clovis Maqsoud met en doute la valeur juridique du retrait israélien : l'accord du 13 septembre 1993 ne

SIX
INTELLECTUELS
ARABES

L'accord de Gaza-Jéricho

stipule pas que les territoires sont occupés ; autrement dit, il ne s'agit pas ici d'un retrait au sens juridique du terme, tel qu'il est prévu dans les clauses de la 4^e Convention de Genève. Dès lors, Gaza et Jéricho ne sont pas des territoires libérés, même s'il y a un retrait effectif des Israéliens. De plus, Israël prévoit un redéploiement de ses forces pour des raisons de sécurité. Toujours selon Clovis Maqsoud, les territoires auront des compétences administratives et locales, mais leur occupation demeurera, bien qu'Israël ne se considère pas comme une puissance occupante à l'intérieur de l'Etat Palestinien.

Pour souligner cette absence de symétrie, Joseph Samaha parle « d'un Etat Israélien bien défini » aux côtés « d'un Etat croupion Palestien ».

Pour Mahmoud Abdel Fadil, ce sont « les territoires semi-libérés » qui constituent l'enjeu principal de l'accord Gaza-Jéricho. Il pose également la question de l'avenir de l'identité palestinienne et de ses relations avec Israël à travers les données économiques et sociales.

Il pense que la signature de l'accord consacre le triomphe du « projet sioniste » et de sa stratégie à long terme. L'ambition d'Israël serait alors d'utiliser Gaza et la Cisjordanie comme une tête de pont économique vers les marchés arabes, grâce à la mise en œuvre de projets communs israélo-palestiniens. Cela aboutirait à l'effacement graduel de l'identité palestinienne au profit du projet d'un marché moyen-oriental.

Pour contrer les visées d'Israël et son projet de mettre sur pied une confédération israélo-palestinienne capable d'évoluer ultérieurement en confédération tripartite incluant la Jordanie, Joseph Samaha et Mahmoud Abdel Fadil suggèrent que l'OLP prenne les devants et renforce rapidement son autorité. L'OLP devrait plutôt opter pour une confédération avec la Jordanie tout en renforçant ses liens avec le monde arabe, sur le plan économique, politique et culturel.

Les nouveaux rapports de force qui se dessinent au Moyen-Orient suite à cet accord inquiètent également Hassanein Haykal : il exprime ses craintes de voir l'Egypte se défaire de son rôle historique de fédérateur du monde arabe pour se consacrer à jouer les bons offices entre Palestiniens et Israéliens et obtenir

ainsi les faveurs des Etats-Unis pour une éventuelle aide financière. Selon lui, l'Egypte risque d'être exclue de la scène moyenne-orientale et son influence serait limitée à l'Afrique.

Au lendemain de l'accord Gaza-Jéricho, l'ensemble de ces intellectuels arabes expriment des craintes sur l'avenir de l'entité palestinienne.

Cependant, comme le souligne Mohamed Sid Ahmed, l'accord du 13 septembre 1993 a engendré une nouvelle conception de la sécurité : la sécurité d'Israël ne pourra se faire au détriment de la sécurité des Palestiniens et inversement. Partisan d'une « diplomatie préventive » qui prenne en compte les exigences de sécurité des deux parties, il suggère qu'une partie des dépenses d'armement soit consacrée aux opérations de reconstruction de Gaza. La reconstruction de Gaza permettrait d'envisager de nouvelles relations fondées sur cette conception de sécurité mutuelle.

SIX
INTELLECTUELS
ARABES

L'accord de Gaza-Jéricho

Joseph Samaha s'adresse ici à tous les partisans de ce qu'il appelle « la dite paix ». Il lance le défi aux intellectuels arabes de répondre à ses questions pour penser la paix de demain, pour peser « les conséquences positives ou négatives pour chacun [de nous] ». Il s'agit là de ne pas « se dérober » avec la même légèreté que celle dont « nous avons fait preuve en prônant les vertus du nouvel ordre mondial issu de la guerre du Golfe. »

« Voici une liste de huit questions qui vont nous permettre de faire notre examen de conscience :

1/ Est-ce que cette « paix » règnera sans troubles ?

2/ Est-ce qu'elle engendra la prospérité économique tellement attendue dont l'objectif n'est pas tant d'établir l'égalité, mais tout simplement de résorber les crises graves dans lesquelles se débat plus d'un pays arabe ?

3/ Le processus s'accompagnera-t-il d'un progrès vers l'ouverture politique et l'allègement du poids de la répression, vers le pluralisme et la récupération par « la société » d'un espace propre, indépendant de l'Etat ?

4/ Verra-t-on l'ébauche d'un système régional où les Arabes occuperaient une place qui serait presque équivalente à celle occupée actuellement par Israël ?

5/ S'acheminera-t-on vers des rapports complémentaires qui seraient à la fois raisonnables, adultes et corrects, entre les pays voisins et le monde entier, notamment l'Occident ?

6/ A l'heure de l'interpénétration des marchés économiques mondiaux, les Arabes pourront-ils décider, en toute souveraineté, et dans les limites du raisonnable, ce qu'ils préfèrent et désirent pour eux-mêmes, tout en tenant compte des intérêts légitimes d'autrui ?

7/ Les frontières arabes seront-elles stabilisées et les Etats pourront-ils entretenir des relations rationnelles, volontaires sans se référer à aucune idéologie nationale mais en recourant à l'arbitrage des peuples ?

8/ La levée de « l'épée de Damoclès » (le conflit israélo-arabe), conduira-t-elle à la libération des sociétés arabes et de leurs rapports internes, ainsi qu'à leur développement lent et progressif vers un mieux-être ?

Paris, décembre 1993